



## Bureau des radiocommunications (BR)

Lettre circulaire  
CR/395

Le 1er avril 2016

### Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT

Objet: **Colloque international sur les télécommunications par satellite (Genève, 13-14 juin 2016)**  
**Utilisation exempte de brouillages du spectre des fréquences radioélectriques par les services par satellite: «Mythe ou réalité en 2016»**

Suite au succès rencontré par le premier Atelier international de l'UIT ayant pour thème «Eviter les brouillages préjudiciables causés aux systèmes à satellites», organisé par l'UIT à Genève en juin 2013, et dans le cadre de la coopération internationale visant à faciliter le développement de l'accès à la connectivité par satellite, le Bureau des radiocommunications a le plaisir d'annoncer la tenue à Genève, les 13 et 14 juin 2016, d'un Colloque de deux jours au cours duquel des experts du secteur privé, des opérateurs de systèmes à satellites et des régulateurs du monde entier fourniront un aperçu général des progrès accomplis en ce qui concerne la réglementation et les mesures qui ont été définies et appliquées pour éviter les brouillages.

Le Colloque qui se tiendra à Genève sera ouvert à tous et les administrations nationales, les entreprises du secteur des télécommunications par satellite, les utilisateurs, d'autres parties prenantes du secteur des TIC ainsi que tous ceux qui sont intéressés par la question sont vivement encouragés à y participer.

Ce Colloque sera l'occasion pour les participants d'entendre des exposés de qualité sur les dernières avancées réalisées et les innovations observées dans le domaine de la lutte contre les brouillages causés par les services par satellite et leur permettra de dialoguer avec les experts, d'échanger des données d'expérience et d'examiner l'efficacité des mesures existantes et des techniques prometteuses dans ce domaine.

On trouvera ci-après une liste préliminaire des sujets qui doivent être traités à cette occasion:

- Services par satellite et brouillages – état des lieux.
- Technologies les plus récentes permettant de détecter, d'identifier, de localiser et d'atténuer les brouillages préjudiciables.
- Contrôle des émissions spatiales.
- Satellites de type cubeSat et grandes constellations de satellites non OSG: nouveau défi à relever et occasion à saisir pour le partage du spectre?
- Solutions et techniques de réduction de brouillages utilisées dans les applications de mobilité (ESIM, ESOMP, ESV, UAS...).
- Le défi de la bande C et les perspectives ultérieures: des gammes de fréquences plus élevées?

- Garantir la distribution de contenus par les services de radiodiffusion par satellite.
- Cybersecurité.
- Le cas des systèmes de radionavigation par satellite.
- Lutter contre les brouillages intentionnels et assurer la sécurité: cas de certains pays et politiques nationales.
- Protection des services scientifiques spatiaux.
- Mise en oeuvre de l'identification des porteuses.
- Formation à l'installation et au fonctionnement des microstations (VSAT) ainsi qu'au reportage d'actualités par satellite (SNG).
- Droit international de l'espace.
- Règlements de l'UIT et mesures prises par l'UIT pour prévenir et résoudre les cas de brouillage préjudiciable, en bref.
- Mise à jour des Recommandations, rapports et manuels connexes de l'UIT-R.

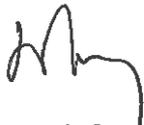
Un site web sur le Colloque (<http://www.itu.int/go/ITU-R/SISS-2016>), sur lequel seront publiés des documents ainsi que des informations relatives à la soumission des exposés et à la participation à la réunion, a été créé à l'intention des participants.

Un projet d'ordre du jour de la réunion, qui sera mis à jour en fonction des informations disponibles, est reproduit en annexe.

Les participants sont invités à consulter le site web susmentionné et à s'inscrire par avance en ligne avant le 10 juin 2016.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à M. Yvon Henri ([yvon.henri@itu.int](mailto:yvon.henri@itu.int)), tél.: +41 22 730 5536.

Je compte sur votre participation active et sur votre contribution au succès de cette manifestation.



François Rancy  
Directeur

**Annexe:** Projet d'ordre du jour (2 pages)

**Distribution:**

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

**Lundi 13 juin 2016**

8 h 30	Inscription
9 h 30	Remarques liminaires
9 h 45	Aperçu général du Colloque
10 heures	<b>GROUPE DES OPÉRATEURS DE SYSTÈMES À SATELLITES ET DES ADMINISTRATIONS</b> Services par satellite et brouillages: état des lieux
11 h 15	Pause-café
11 h 30	<b>SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE SECTEUR PRIVÉ</b> Technologies les plus récentes permettant de détecter, d'identifier, de localiser et d'atténuer les brouillages préjudiciables
12 h 30	Contrôle des émissions spatiales
13 heures	Déjeuner
14 heures	<b>GROUPE DES RADIODIFFUSEURS</b> Garantir la distribution de contenus par les services de radiodiffusion par satellite
15 heures	Mise en oeuvre de l'identification des porteuses
15 h 30	Formation à l'installation et au fonctionnement des microstations (VSAT) ainsi qu'au reportage d'actualités par satellite (SNG) Mesures de la qualité des terminaux
16 heures	Pause-café
16 h 15	Le défi de la bande C et les perspectives ultérieures: des gammes de fréquences plus élevées?
17 heures	Discussions de clôture – premier jour
17 h 30	Clôture de la première journée

**Mardi 14 juin 2016**

9 heures	<b>SYSTÈMES À SATELLITES: INNOVATION ET TECHNIQUES LES PLUS RÉCENTES</b> Satellites de type cubeSat et grandes constellations de satellites non OSG: nouveau défi à relever et occasion à saisir pour le partage du spectre?
9 h 30	Solutions et techniques de réduction de brouillages utilisées dans les applications de mobilité (ESIM, ESOMP, ESV, UAS...)
10 h 30	Pause-café
10 h 45	<b>SÉANCE SUR LA CYBERSÉCURITÉ</b> Le cas des systèmes de radionavigation par satellite
11 heures	Lutter contre les brouillages intentionnels et assurer la sécurité: cas de certains pays et politiques nationales
11 h 15	Lignes directrices à l'intention des opérateurs de systèmes à satellites et des constructeurs de terminaux
12 heures	<b>SÉANCE SUR LES SERVICES SCIENTIFIQUES</b> Protection des services scientifiques spatiaux
12 h 30	Déjeuner
14 heures	<b>Séance sur la réglementation</b> Droit international de l'espace
14 h 30	Règlements de l'UIT et mesures prises par l'UIT pour prévenir et résoudre les cas de brouillage préjudiciable, en bref
15 heures	Mise à jour des Recommandations, rapports et manuels connexes de l'UIT-R
15 h 30	Discussions de clôture – deuxième jour
16 heures	Clôture du colloque

---